

Procès-verbal — Assemblée générale annuelle 2018 Tir à l'arc Canada

Hampton Inn & Suites, Millbrook, NS
Jeudi 9 août 2018, 19 h

PRÉSENCES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Al Wills	Président
Robert Tataryn	VP, Finance & administration
Alec Denys	VP, Haute performance
Aaron Bull	VP, Comité 3D
Jason March	VP, Marketing & communications
Marie-France Dufour	VP, Développement

Absente :

Karen Van Nest	Directrice des athlètes
----------------	-------------------------

MEMBRES PROVINCIAUX/TERRITORIAUX

Tricia Oshiro	Archery Alberta (AB)
Raeleen Campsall	BCAA (BC)
Vickie Oneschuk	ABAM (MB)
Greg McLaughlin	ANB (NB)
Paul Robicheau	AANS (NS)
Peter Garrett	OAA (ON)
Duncan Crawford	PEIAA (PE)
Yves Dussault	FTAQ (QC)
Gil Segovia	SAA (SK)
Warren Kapaniuk	Yukon Archery (YK)

Absent :

Eugene Roach	ASCNWT (NWT)
--------------	--------------

PERSONNEL

Mary MacDonald	Directrice générale
Kylah Cawley	Coordinatrice des programmes
Martine Roberge	Adjointe aux programmes

OBSERVATEURS

Rene Schaub	AB	Al Campsall	BC
Darlene Cheniuk	MB	Chad Sanders	MB

Glen Scrivener	MB	Michael Oneschuk	MB
Tom Comberbach	MB	Sandy Comberbach	MB
Kevin Booker	NB	Stephanie Booker	NB
Ken Saulnier	NE	Eric Fok	ON
Kevin Arsenault	IPE	John Cannon	SK
Joyce-Ann Hart	SK	Lee Hart	SK
Brock Nelson	SK		

1. APPEL À L'ORDRE DU PRÉSIDENT & PRÉSENCES

Par A.Wills à 19 h.

2. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AGA DE 2018

→ Copie de [l'Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle & fichier/rapport annuel](#)

MOTION #1 AGA – 9 août 2018 : Qu'on approuve l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de 2018 de Tir à l'arc Canada tel que présenté et modifié.

Présentée par : D. Crawford (IPE) Appuyée par : G. McLaughlin (NB) **Adoptée**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2017

MOTION #2 AGA – 9 août 2018 : Qu'on approuve le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2017 de Tir à l'arc Canada qui a eu lieu à Brossard, Québec jeudi le 10 août 2017.

Présentée par : T. Oshiro (AB) Appuyée par : G. Segovia (SK) **Adoptée**

4. ACTIVITÉS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2017

Date	Article	Action	Mandaté	Actualisation
Procès-verbal AGA - 10 août 2017	9. Élection	Prépare l'épinglette diamantée qui sera présentée à Jude Hooley	M. MacDonald	COMPLÉTÉ - L'épinglette sera présentée au Championnat national 2018.

5, 6, 7. RAPPORTS DU CONSEIL ET DES COMITÉS

Le conseil d'administration et la directrice générale décrivent les faits saillants du rapport annuel. On fait référence, pour tous les rapports, à la trousse de l'AGA / rapport annuel, qui a été diffusée le 20 juillet 2018. On remercie tous les présidents et membres des comités, ainsi que les coordonnateurs de programmes, pour leur contribution. Un résumé des activités de l'an dernier est fait oralement dans l'ordre suivant :

- | | |
|--|---------------------|
| ● Président/VP International | Al Wills |
| ● Directrice générale | Mary MacDonald |
| ● Comité des finances & vérification | Robert Tataryn |
| ● Comité du marketing & des communications | Jason March |
| ● Comité de la haute performance | Alec Denys |
| ● Comité 3D | Aaron Bull |
| ● Comité de développement | Marie-France Dufour |

8. RAPPORTS DES MEMBRES (ASPT)

On fait référence, pour tous les rapports, à la trousse de l'AGA / rapport annuel, qui a été diffusée le 20 juillet 2018 et plusieurs faits saillants des activités de l'an dernier sont cités oralement dans l'ordre suivant :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| ● Tricia Oshiro | Archery Alberta (AB) |
| ● Raeleen Campsall | BCAA (BC) |
| ● Vickie Oneschuk | ABAM (MB) |
| ● Greg McLaughlin | ANB (NB) |
| ● Paul Robicheau | AANS (NS) |
| ● Peter Garrett | OAA (ON) |
| ● Duncan Crawford | PEIAA (PE) |
| ● Yves Dussault | FTAQ (QC) |
| ● Gil Segovia | SAA (SK) |
| ● Warren Kapaniuk | Yukon Archery (YK) |

L'Association de l'Île-du-Prince-Édouard fait un rapport oral plus large, car elle n'a pas de rapport écrit dans le rapport annuel.

MOTION #3 AGA – 9 août 2018 : Approuver tous les rapports de 2018 tels que soumis et/ou présentés.		
Présentée par : G. McLaughlin (NB)	Appuyée par : P. Robicheau (NE)	Adoptée

9. RAPPORT DES VÉRIFICATEURS ET DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR 2017-18

Une ébauche d'états financiers vérifiés est présentée à l'examen des membres. Elle ne suscite aucun commentaire et aucune question.

10. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR 2018-19

MOTION #4 AGA – 9 août 2018 : Nommer le cabinet de comptable agréé Parker Prins Lebano à titre de vérificateurs pour l'année fiscale du 1er avril 2018 au 31 mars 2019.

Présentée par : V. Oneschuk (MB) Appuyée par : P. Robicheau (NE) **Adoptée**

11. MODIFICATIONS AUX RÈGLES & RÉVISIONS DES POLITIQUES

MOTION 1 MODIFICATION AU TITRE DU VP FINANCE ET ADMINISTRATION

Modifications à : [Règlements #23 a, 37, 39](#)

Soumis par: Conseil d'administration

FORMULATION ACTUELLE

Trois sections des règlements énumèrent un poste de vice-président de l'administration au conseil d'administration. Ce poste est maintenant intitulé le vice-président finance et administration et une mise à jour générale au sein de ces trois sections est requise pour refléter ceci:

- **Règlement 23. a.** - Gouvernance
- **Règlement 37.** - Dirigeants
- **Règlement 39.** - Dirigeants

FORMULATION PROPOSÉE

Remplacer VP administration avec **VP finance et administration** dans les sections 23.a., 37 et 39.

MOTION #5 AGA – 9 août 2018: Approuver les modifications proposées qui changeront le nom du vice-président de l'administration en vice-président finance et administration aux articles 23, 37 et 39 des règlements administratifs.

Présentée par : V. Oneschuk (MB) Appuyée par : R. Campsall (BC) **Adoptée**

MOTION 2 MODIFICATION À LA DURÉE DES MANDATS DES ADMINISTRATEURS

Modifications à: [Règlement #23, 26 et 37](#)

Soumis par: Conseil d'administration

FORMULATION ACTUELLE

Règlement 23. Le Conseil d'administration se compose de sept (7) administrateurs, comme suit:

- a) Trois directeurs, le VP Marketing et Communications, le VP Haute Performance et le VP Finance et administration seront élus individuellement par les membres les années paires pour leur poste spécifique;
- b) Trois directeurs, le Président/VP international, VP Programmes 3D et VP Développement seront élus individuellement par les membres dans les années impaires pour leur poste spécifique; et
- c) Un directeur des athlètes, mis en nomination par le comité de haute-performance et élu par les membres les années impaires.

Règlement 26. Les directeurs auront un mandat de deux ans.

Règlement 37. Les dirigeants de l'organisation sont le président, le vice-président des finances et administration, le secrétaire et directeur administratif. À l'exception du directeur administratif, qui est un employé de l'organisation, les dirigeants ont des mandats de deux ans. Le poste de secrétaire est détenu par le directeur administratif, à moins que le conseil d'administration n'en décide autrement.

FORMULATION PROPOSÉE

Règlement 23. Le conseil d'administration se compose de sept (7) administrateurs, comme suit :

- a) Trois directeurs, le VP Marketing et communications, VP Haute-performance et VP Finance et administration seront élus individuellement par les membres **tous les quatre ans (dans les années paires)**, pour leur poste spécifique ;
- b) Trois directeurs, le Président/VP international, VP Programmes 3D et VP Développement seront élus individuellement par les membres **tous les quatre ans (dans les années impaires)**, pour leur poste spécifique ; et
- c) Un directeur des athlètes, mis en nomination par le comité de haute-performance et élu par les membres **tous les quatre ans (dans les années impaires)**.

Règlement 26. Les administrateurs ont des mandats de ~~deux ans~~ **quatre ans**. **Aucun administrateur ne peut siéger plus de deux mandats au même poste élu, sauf après une absence d'au moins quatre ans. Les administrateurs en poste au moment où les présents règlements administratifs entreront en vigueur demeureront en poste jusqu'à la fin de leur mandat actuel. Dès leur réélection, les limites maximales du nombre et de la durée des mandats entreront en vigueur.**

Règlement 37. Les dirigeants de l'organisation sont le président, le vice-président des finances et administration, le secrétaire et directeur administratif. À l'exception du directeur administratif, qui est un employé de l'organisation, les dirigeants ont des mandats **de deux quatre ans**. Le poste de secrétaire est détenu par le directeur administratif, à moins que le conseil d'administration n'en décide autrement

MOTION #6 AGA – 9 août 2018: Approuver les modifications proposées qui modifieraient les durées et les limites prévues aux articles 23, 26 et 37 des règlements administratifs.

Présentée par : P. Garrett (ON)

Appuyée par : G. Segovia (SK)

Adoptée

MOTION 3 CLARIFICATION DU VOTE ÉLECTRONIQUE

Modifications à : [Règlement #35](#)

Soumis par : Conseil d'administration

FORMULATION ACTUELLE

Rèlements 35. Les réunions du conseil d'administration peuvent avoir lieu par téléphone, voie électronique, ou tout autre moyen de communication permettant à tous les participants de communiquer adéquatement les uns avec les autres pendant la réunion, si l'organisation rend disponible un tel moyen de communication

FORMULATION PROPOSÉE

Rèlements 35. Les réunions du conseil d'administration peuvent avoir lieu par téléphone, voie électronique, ou tout autre moyen de communication permettant à tous les participants de communiquer adéquatement les uns avec les autres pendant la réunion, si l'organisation rend disponible un tel moyen de communication. **Le vote peut avoir lieu par téléphone, voie électronique, ou tout autre moyen de communication permettant à tous les participants de voter adéquatement, si l'organisation rend disponible un tel moyen de communication.**

<p>MOTION #7 AGA – 9 août 2018: Approuver les modifications proposées à l'article 35 du Règlement qui préciseraient que le vote électronique peut être utilisé aux réunions du Conseil.</p>
--

Présentée par : G. Segovia (SK)

Appuyée par : T. Oshiro (AB)

Adoptée

MOTION 4 PORTFOLIOS DU CONSEIL

Modifications à : [Règlement #38, 40](#)

Soumis par : Conseil d'administration

FORMULATION ACTUELLE

Rèlements 38. Le président et le vice-président des finances et de l'administration sont nommés par le conseil d'administration, parmi ses membres. Le conseil d'administration nomme un secrétaire qui n'est pas nécessairement un administrateur. Le processus utilisé pour nommer le président, le trésorier et le secrétaire comprend un vote des administrateurs, et est supervisé par le directeur administratif.

Rèlements 40. En plus de désigner les dirigeants, le conseil d'administration peut aussi attribuer des responsabilités de portefeuille à des administrateurs spécifiques. Un administrateur peut être chargé d'un ou de plusieurs portefeuilles. Ces portefeuilles comprennent sans toutefois s'y limiter :

- a) l'administration, le marketing et les communications;
- b) la haute performance;
- c) le développement;
- d) le tir à l'arc 3D;

e) les affaires internationales.

FORMULATION PROPOSÉE

Règlements 38. ~~Le président et le vice-président des finances et de l'administration sont nommés par le conseil d'administration, parmi ses membres.~~ Le conseil d'administration nomme un secrétaire qui n'est pas nécessairement un administrateur. Le processus utilisé pour nommer ~~le président, le trésorier et~~ le secrétaire comprend un vote des administrateurs, et est supervisé par le directeur administratif.

Règlements 40. ~~En plus de désigner les dirigeants, le conseil d'administration peut aussi attribuer des responsabilités de portefeuille à des administrateurs spécifiques. Un administrateur peut être chargé d'un ou de plusieurs portefeuilles. Ces portefeuilles comprennent sans toutefois s'y limiter :~~

- ~~f) l'administration, le marketing et les communications;~~
- ~~g) la haute performance;~~
- ~~h) le développement;~~
- ~~i) le tir à l'arc 3D;~~
- ~~j) les affaires internationales.~~

MOTION #8 AGA – 9 août 2018: Approuver les modifications proposées aux articles 38 et 40 concernant les affectations de portefeuille du Conseil.

Présentée par : P. Garrett (ON)

Appuyée par : G. McLaughlin (NB)

Adoptée

12. ÉLECTIONS

Trois (3) nominations ont été reçues avant la date limite du 9 juillet 2018, soit une pour chacun des trois postes d'administrateurs. Des élections sont effectuées pour ces trois postes d'administrateurs. Un tour de scrutin est organisé et tous les administrateurs sont élus à l'unanimité.

MOTION #9 AGA – 9 août 2018: Que l'élection des trois personnes suivantes pour les postes de directeur soit approuvée :

1. VP, Finance et administration Bob Tataryn (MB)
2. VP, Haute performance Alec Denys (ON)
3. VP, Marketing et communications Jason March (NE)

Présentée par : G. Segovia (SK)

Appuyée par : G. McLaughlin (NB)

Adoptée

13. POINTS D'INFORMATION

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX ANNUELS DE 2017

A. Wills présente un diaporama mettant en vedette les biographies et les photos des récipiendaires des prix annuels de 2017. Des plaques leur seront remises le 11 août 2018 à l'occasion du banquet du Championnat canadien de tir sur cible de 2018 à Truro, en Nouvelle-Écosse.

CHAMPIONNAT CANADIEN DE TIR 3D, SUR CIBLE ET EN CAMPAGNE DE 2019 (SK)

Le directeur du Championnat canadien de tir 3D en plein air, John Cannon présente un aperçu du tournoi qui aura lieu du 2 au 11 août 2019 à Prince Albert, en Saskatchewan. Tous les sites de compétition seront situés à proximité du centre ville. Un commanditaire

CHAMPIONNAT CANADIEN DE TIR 3D, SUR CIBLE ET EN CAMPAGNE DE 2020 (IPE)

L'Association de tir à l'arc de l'Île-du-Prince-Édouard a présenté les détails préliminaires de sa planification pour le Championnat canadien de tir à l'arc de 2020. Les sites de compétition se situeront à moins de 20 minutes de Charlottetown. Le comité travaille avec la municipalité de Charlottetown sur divers aspects du tournoi.

14. AFFAIRES NOUVELLES

14.1 PRODUITS & BIEN-ÊTRE

- **Fondation canadienne de tir à l'arc** : On annonce que le Livre du souvenir sera amélioré et qu'à l'avenir, la nouvelle version sera disponible à être consultée au bureau national. Il y a eu plusieurs ajouts récents de personnes à ce Livre.
- **Omnium des clubs («Club Open»)** : Les participants discutent de moyens potentiels de reconnaître plus officiellement l'Omnium des clubs, organisé pendant le Championnat canadien. De plus amples discussions sont requises avec le comité des événements de Tir à l'arc Canada, récemment mis sur pied.

15. MOT DE LA FIN DU PRÉSIDENT & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La réunion est ajournée à 19 h 55.